

**EXERCICE  
1949**

**BANQUE**  
DE  
**PARIS ET DES PAYS-BAS**

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège Social : 3, Rue d'Antin, PARIS

CAPITAL : 2.755.800.000 FRANCS

Registre du Commerce, Seine N° 103.673

L. B. F. N° 24

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

Du 24 Avril 1950

**RAPPORTS ET RÉOLUTIONS**

PARIS  
IMPRIMERIE SPÉCIALE DE BANQUE  
181, RUE DU CHATEAU-DES-RENTIERS

1950

# BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

## Conseil d'Administration :

MM. LOUIS WIBRATTE,	<i>Président d'Honneur,</i>
EMMANUEL MONICK,	<i>Président,</i>
EMILE OUDOT,	<i>Vice-Président,</i>
JULES AUBRUN,	—
MAURICE BÉRARD,	<i>Administrateur,</i>
EDMOND FOURET,	—
EMILE GIRARDEAU,	—
EMILE MINOST,	—
C <sup>te</sup> FRÉDÉRIC PILLET-WILL,	—
CHARLES RIST,	—
RAOUL DE VITRY,	—

## Commissaire du Gouvernement :

M. ROBERT BORDAZ  
Maitre des Requêtes au Conseil d'Etat

## Commissaires aux Comptes :

MM. P. BEUGIN, G. PANNETIER et C. MULQUIN  
Commissaires agréés près la Cour d'Appel de Paris

Directeur Général .....	M. JEAN REYRE.
Directeurs .....	{ MM. H. BURNIER, A. JULLIEN, A. DEBRAY, L. BRICARD, R. MARTIN,
Secrétaire Général .....	M. JEAN LEQUIME.
Directeurs-Adjoints .....	{ MM. C. FLORY, H. CAMERLYNCK, J. ALLIER, H. DE GUICHEN, P. VINSON, F. ANTHOINE, J. BÉDIER, J. CABET.
Sous-Directeurs .....	{ MM. H. RAQUIN, R. FOURNIER, M. DESTOMBES, R. LABAT, B. LEMAISTRE-SAUTTER, P. PÉAN, M. REINISCHE.

## Fondés de Pouvoirs :

MM. A. RIMAILHO, H. SABBAG, A. DEPIERRE, J. LUYT, M. JUMEL,  
P. DECKER, A. GALLAIS-HAMONNO, C. PERRIN, F. TERRIER,  
P. DUCHEZ, L. GEFFROY, C. KEUSCH, M. MOREL-FATIO, R. RUSSO,  
Y. SÉVÉRAC.

# BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 2.755.800.000 FRANCS

Registre du Commerce : Seine N° 103.673

L. B. F. N° 24

SIÈGE SOCIAL : 3, RUE D'ANTIN, PARIS

SUCCURSALE DE MARSEILLE  
37, COURS PIERRE-PUGET

SUCCURSALE DE BRUXELLES  
31, RUE DES COLONIES

SUCCURSALE D'AMSTERDAM  
539, HEERENGRACHT

SUCCURSALE DE GENÈVE  
6, RUE DE HOLLANDE

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du 24 Avril 1950

**Allocution du Président.**

**Rapport du Conseil d'Administration.**

**Rapports des Commissaires.**

**Comptes de l'Exercice 1949.**

**Résolutions de l'Assemblée.**

PARIS  
IMPRIMERIE SPÉCIALE DE BANQUE  
181, RUE DU CHATEAU-DES-RENTIERS

1950

BANQUE  
DE  
PARIS ET DES PAYS-BAS

---

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du 24 Avril 1950

---

ALLOCUTION

prononcée par M. le Gouverneur Emmanuel MONICK, Président

---

MESDAMES, MESSIEURS,

Il m'est particulièrement agréable de continuer la tradition qui veut que le Président du Conseil d'Administration de la Banque de Paris et des Pays-Bas prenne la parole à ce moment de l'Assemblée.

Je tiens, en effet, à vous dire tout le prix que j'attache à la marque de confiance que m'ont donnée mes collègues en m'appelant aux fonctions que j'occupe.

Je tiens également à rendre hommage à mon éminent prédécesseur, Monsieur WIBRATTE. Je le connaissais déjà depuis longtemps mais les dix-huit mois pendant lesquels j'ai été appelé à travailler avec lui m'ont fait mieux comprendre les raisons qui lui valent l'estime que vous lui avez toujours témoignée.

Je veux enfin rappeler devant vous le brillant succès qu'a rencontré, au cours de l'année passée, la dernière augmentation de capital de la Banque de Paris et des Pays-Bas. Sur 4.531.000 actions à émettre, 4.521.000, soit 99 ½ %, ont été souscrites à titre irréductible par les porteurs de titres. Je vois dans ces résultats une preuve nouvelle de la fidélité avec laquelle vous restez attachés aux intérêts de votre Etablissement.

Le Rapport du Conseil d'Administration a justement souligné la stabilité économique et sociale dont notre pays a bénéficié au cours de l'année écoulée, grâce aux efforts de la production française, secondés par l'aide Marshall.

Mais il faut, me semble-t-il, mettre l'accent sur les deux conditions qui restent aujourd'hui à remplir si nous voulons obtenir la consolidation des résultats acquis et une nouvelle expansion de notre prospérité.

Il apparaît clairement à tous les esprits non prévenus que la première de ces conditions est le renouveau du marché financier français. Avant la première guerre mondiale, la moyenne annuelle des émissions sur le marché de Paris dépassait largement 3 milliards de francs. Pendant toutes les années de 1920 à 1940, la moyenne de ces émissions, évaluée dans des francs équivalents, dépassait 4 milliards, et atteignait même 5 milliards ½ pendant les années de prospérité de 1929-1931. Au contraire, depuis la dernière guerre, la moyenne des émissions sur le marché français, évaluée suivant les mêmes normes, est tombée à moins de

900 millions pour 1947 et 1948 et, malgré un relèvement sensible, n'a pas dépassé 4 milliard 600 millions pour 1949. Il n'est pas exagéré de dire que si, grâce à une confiance accrue et à la mobilisation des capitaux thésaurisés ou stériles, l'épargne française était de nouveau capable de fournir à des fins réellement productives, sinon les mêmes sommes que pendant la période entre les deux guerres, du moins des sommes qui ne fussent pas trop indignes de leur être comparées, notre pays aurait alors surmonté le principal obstacle qui le sépare encore de la véritable stabilité financière.

La deuxième condition du maintien et du progrès de notre niveau de vie semble bien être le retour, le plus rapide possible, à la liberté des changes et des échanges entre nations européennes, celles-ci étant entendues dans leur sens le plus large c'est-à-dire comprenant les pays qui se rattachent à leur zone monétaire.

Au moment où les productions nationales sont revenues à un niveau normal et dépassent même, pour certaines marchandises, les possibilités d'absorption des marchés intérieurs, il apparaît que, dans une zone ainsi élargie, un commerce multilatéral, avec une libre transférabilité des devises, permettra l'accroissement de la productivité, donc l'abaissement des prix de revient, et, par là, l'élargissement de la consommation.

Mais le retour dans le cadre européen à un commerce et à des changes aussi libres que possible n'est pas une fin en soi. Il ne doit pas être compris comme une nouvelle autarcie dans un cadre international. Il n'est que l'étape nécessaire vers la convertibilité des monnaies européennes en dollars, laquelle marquera seule le rétablissement d'un équilibre durable. Ce résultat difficile ne pourra être obtenu que par un effort toujours plus étroitement conjugué entre les pays européens et les Etats-Unis d'Amérique. Tandis que les premiers devront s'efforcer de réduire leur déficit en dol-

lars, les seconds devront faciliter l'entrée sur leur sol des marchandises étrangères tout en assumant la responsabilité majeure des pays créditeurs prise dans le passé par l'Europe : prêter les capitaux nécessaires au maintien de l'équilibre économique international.

A la réalisation de cet équilibre, la Banque de Paris et des Pays-Bas est décidée, pour la part qui peut lui revenir, à consacrer tous ses efforts. Dans ce but, elle collabore aussi largement que possible à la modernisation de nos industries et à l'équipement des pays d'outre-mer. De même, en liaison avec les grandes maisons de commerce international, elle se préoccupe de développer les échanges de la France avec les pays d'Amérique du Sud qui pourront fournir certaines matières premières que nous devons acheter en monnaies fortes. Elle cherche également à augmenter nos recettes en dollars, en établissant de nouveaux courants commerciaux avec les pays d'Amérique du Nord et d'Amérique Centrale.

Elle espère ainsi aider notre pays à résoudre les problèmes essentiels qui se posent encore à lui.

BANQUE  
DE  
PARIS ET DES PAYS-BAS

---

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION  
A  
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES  
du 24 Avril 1950

---

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte des opérations de votre Société pendant l'exercice écoulé et de soumettre à votre approbation le bilan arrêté au 31 Décembre dernier.

Au courant inflationniste, qui a caractérisé l'évolution économique depuis la guerre, s'est opposé par endroits, en 1949, un courant de déflation né à la fin de l'année précédente. Les ralentissements d'activité, accompagnés de chômage, par lesquels s'est manifestée cette tendance nouvelle, n'ont pas empêché 1949 d'être, dans son ensemble, une année relativement satisfaisante et, notamment, une année de progrès pour la production européenne. L'avertissement n'en a pas moins été donné qu'à

côté du danger toujours présent de l'inflation pouvait exister désormais le danger contraire, mais non moins sérieux, de la déflation.

Aux Etats-Unis, la baisse des matières premières, qui avait commencé en 1948 par les produits agricoles avant de s'étendre à certains secteurs industriels a gagné, en 1949, la plupart des compartiments encore épargnés et particulièrement celui des métaux non ferreux. Les principales matières premières, à l'exception de la laine et du café, sont maintenant à des cours inférieurs à leur niveau record d'après guerre. La courbe de l'activité économique, qui avait commencé à s'infléchir à l'automne 1948, a continué à baisser pendant tout le premier semestre 1949, le mouvement s'accéléralant même au cours du deuxième trimestre. Cependant, grâce à des mesures gouvernementales — soutien des prix agricoles, élargissement des règles de crédit, politique de constructions immobilières — et grâce aussi à la souplesse d'adaptation d'une économie restée encore en grande partie libérale et concurrentielle, la dépression menaçante fut enrayée au cours du deuxième semestre. L'indice général des prix de gros, qui s'était établi à 165 en moyenne en 1948, sur la base 100 en 1926, descendait à 153 en août, pour se stabiliser par la suite aux environs de ce chiffre. L'indice de la production industrielle, sur la base 100 moyenne des années 1935-39, après être revenu de 195 en Novembre 1948 à 161 en Juillet 1949, s'améliorait au cours des mois suivants et terminait à 180 en Décembre. Le nombre des chômeurs, qui était inférieur à 2 millions pendant le dernier trimestre de 1948, augmentait de façon continue jusqu'en Juillet où il dépassait légèrement 4 millions ; il était de 3.500.000 en Décembre.

Dès lors, malgré le fléchissement sensible de la première partie de l'année 1949 par rapport au deuxième semestre 1948,

et bien que l'indice de la production industrielle ait baissé en moyenne de 8 % d'une année sur l'autre, le recul d'ensemble est resté limité : la production totale de biens et de services par l'économie américaine, qui a atteint en 1949 une valeur de 259 milliards de dollars, n'a diminué, si l'on tient compte de la baisse des prix, que de 1 % par rapport à 1948.

Il a suffi cependant de ce ralentissement économique pour entraîner des conséquences immédiates sur l'équilibre des finances extérieures des pays européens : ce qui prouve combien une Europe affaiblie par la guerre et par la perte de ses réserves d'or et de change est sensible aux moindres fluctuations de l'économie américaine.

Pendant toute la période d'inflation, la Grande-Bretagne avait réussi, grâce à une politique de contrôle des prix et des salaires, de subventions économiques et d'austérité, à la fois à freiner la hausse des prix et à accroître ses exportations. Mais ce système, efficace tant que le marché mondial était resté dominé par les vendeurs, devait se révéler trop rigide pour pouvoir s'adapter rapidement au renversement de la tendance. En même temps que fléchissait la demande du marché des États-Unis et que baissaient ses prix, les prix anglais continuèrent à monter. Aussi nombre de produits britanniques cessèrent-ils de pouvoir être vendus sur le marché américain. Les exportations du Royaume-Uni vers les États-Unis, qui atteignaient £ 5,5 millions par mois au cours du quatrième trimestre 1948, tombèrent à £ 3,3 millions pendant le deuxième trimestre 1949. Les pays de la zone sterling, exportateurs de matières premières dont les cours étaient en baisse, virent également décliner leurs recettes en dollars. Par suite, et en dépit des mesures sévères prises pour réduire les importations en provenance des États-Unis, les réserves d'or et de dollars du Fonds des changes britannique,

qui s'étaient à peu près stabilisées depuis l'entrée en vigueur du plan Marshall, recommencèrent à fondre. Pour parer à ce déséquilibre, le Gouvernement anglais prit la décision de dévaluer la livre sterling. Le 19 Septembre 1949, la parité entre la livre et le dollar fut ramenée de 4,03, taux auquel elle avait été fixée en Septembre 1939, à 2,80, ce qui représente une baisse de 30,5 %.

La dévaluation de la livre sterling fut le point de départ d'une vaste réorganisation des parités monétaires. Les pays de la zone sterling, à l'exception du Pakistan, s'alignèrent sur la livre; c'est également ce que firent en Europe les États scandinaves. De nombreux pays adoptèrent par rapport au dollar des taux de dévaluation différents; nous citerons, en particulier, en arrondissant les pourcentages, la Belgique 12 %, la France 22 %, l'Allemagne de l'Ouest 21 %, l'Italie 9 %, le Portugal 13 %, la Hollande 30 %.

Bien qu'on ne puisse affirmer que des taux de change officiels entre des monnaies inconvertibles correspondent à leur véritable parité économique, il ne paraît pas douteux que les nouveaux taux soient, pour le moins, plus proches de ce niveau d'équilibre que ne l'étaient les anciens. C'est ce que confirme la détente que l'alignement monétaire de Septembre 1949 a amenée sur le marché financier international. Les exportations des pays européens vers les États-Unis ont augmenté de façon sensible au cours du dernier trimestre. Les réserves d'or et de dollars du Royaume-Uni, qui avaient baissé de 1.856 millions de dollars au 31 Décembre 1948 à 1.329 millions de dollars le 18 Septembre 1949 à la veille de la dévaluation, remontaient à 1.688 millions de dollars au 31 Décembre 1949. Le déficit en dollars de l'ensemble des pays participant au Plan de Relèvement Européen, qui avait été ramené de 8 milliards de dollars en 1947 à 5,5 milliards de dollars en 1948, après une aggravation sensible au milieu de l'année 1949, a diminué dans les derniers mois; on estime

qu'il ne devrait pas dépasser 4,5 milliards de dollars pour l'exercice 1949-50.

Cependant, les événements monétaires de septembre 1949 ne doivent pas masquer les progrès accomplis par l'Europe dans la voie du redressement économique. Certes, l'Europe est largement redevable de ces progrès à l'aide américaine qui lui a procuré des aliments nécessaires à sa population, des matières premières et des machines réclamées par son agriculture et son industrie, tandis que le produit en monnaies nationales de la vente de ces marchandises servait à rembourser des dettes intérieures ou à couvrir des dépenses de reconstruction et d'équipement. Mais les résultats obtenus témoignent aussi du travail fourni par les Européens eux-mêmes. La production agricole de l'Europe de l'Ouest a sensiblement rejoint son niveau d'avant-guerre, résultat, il est vrai, encore très insuffisant en raison du fort accroissement de la population dans cette partie du monde. Dans l'industrie, tous les pays membres de l'Organisation Européenne de Coopération Économique, à l'exception de l'Allemagne et de la Grèce, ont une production supérieure à celle d'avant-guerre et qui parfois la dépasse nettement. Le volume des échanges entre les pays participants s'est développé et a rejoint en fin d'année l'indice moyen de 1938. L'assainissement de la situation financière intérieure a été partout poursuivi et l'inflation désordonnée qui menaçait certaines économies a été contenue.

Il n'en reste pas moins que de grands efforts sont encore à faire. Hier, les objectifs pour chaque pays étaient simples, sinon faciles à atteindre: accroître la production, maîtriser l'inflation. Maintenant que la production a retrouvé un niveau normal et que la pénurie a disparu, la réalisation de nouveaux progrès pose des problèmes plus complexes. La politique financière doit suivre une ligne médiane, aussi éloignée de l'inflation que de la

déflation. Il convient moins de pousser la production de chaque pays selon des plans purement nationaux que d'obtenir un rendement d'ensemble supérieur par une division rationnelle du travail à l'intérieur de l'Europe et une productivité accrue. Les mesures récemment prises en vue d'une libération partielle des échanges intereuropéens ne devraient être qu'un premier pas dans la voie qui permettrait aux pays participants de revenir, par un accord aussi large que possible, à un régime de commerce multilatéral et à une indispensable liberté des transferts de devises.

Comme chaque année, nous croyons utile de vous donner quelques précisions sur la situation particulière des pays où sont établies vos Succursales.

En Belgique, le renversement de la tendance, dont les premiers signes étaient apparus à la fin de l'année 1948, s'est accentué en 1949. Bien que la production ait continué à croître pendant le premier trimestre, l'activité industrielle a été dans l'ensemble inférieure à la moyenne de l'année précédente. Le recul toutefois n'a pas été le même dans tous les secteurs ; certaines industries du textile et du bâtiment, atteintes les premières en 1948, ont réussi à stabiliser voire même à améliorer leur situation.

L'industrie charbonnière a été affectée par le fléchissement de la consommation intérieure et par la fermeture de ses deux marchés traditionnels d'exportation, la France et les Pays-Bas, qui manquaient de francs belges. Les stocks, inférieurs à 4 million de tonnes au début de l'année, atteignirent près de 3

millions de tonnes en Septembre. Cependant, grâce à des dispositions nouvelles, mises en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> Octobre et comportant essentiellement une réduction sensible des prix, l'industrie charbonnière s'est rouvert le marché français et a amélioré l'écoulement de sa production ; les stocks n'étaient plus que de 1,75 million de tonnes à la fin de l'année.

L'expansion de l'industrie sidérurgique au cours du deuxième semestre 1948 s'est poursuivie pendant le premier trimestre 1949 pour atteindre son point culminant en Mars. L'activité s'est contractée par la suite de façon à peu près continue jusqu'à la fin de l'année. Le nombre des hauts-fourneaux à feu, qui était de 48 au début de l'année, n'était plus que de 34 à la fin de Novembre. L'exportation des produits sidérurgiques est devenue plus difficile avec la renaissance des concurrences étrangères.

D'une façon générale, les prix ont été nettement orientés à la baisse jusqu'aux dévaluations monétaires de Septembre, qui provoquèrent dans les prix des mouvements heurtés et en sens divers. Sur la base 100, moyenne des années 1936-1938, l'indice général des prix de gros est revenu de 392 en Décembre 1948 à 365 en Décembre 1949 et l'indice général des prix de détail de 395 à 375 pendant la même période.

Le chômage, qui s'était développé au cours du deuxième semestre de 1948, a continué à s'étendre, bien que plus lentement, en 1949, et a gagné à peu près toutes les branches de l'économie, y compris les deux grandes industries de base, épargnées jusqu'alors, les charbonnages et la métallurgie. En Décembre, la moyenne journalière des chômeurs contrôlés était de 265.000, dont 202.000 chômeurs complets.

Il semble d'ailleurs que le fléchissement de l'activité ait été imputable moins à la diminution de la consommation des particuliers ou au ralentissement des travaux d'investissements qu'à la

réduction de la demande des entreprises, incitées par la baisse des prix à réduire leurs approvisionnements.

Par suite de la réduction des importations et de l'accroissement des exportations, la balance du commerce extérieur n'a présenté qu'un solde déficitaire de 2 milliards de francs belges, contre 13 milliards de francs belges en 1948. La balance a même été excédentaire de Février à Juillet, pour se présenter à nouveau en déficit à partir du mois d'Août.

Le marché monétaire belge a fait preuve d'une plus grande aisance. Le taux d'escompte officiel de la Banque Nationale de Belgique a été abaissé le 6 Octobre de 3 ½ à 3 ¼ %. Hésitante pendant le premier semestre, la tendance dans les bourses de valeurs s'est raffermie au cours du deuxième semestre. L'indice mensuel des actions aux bourses de Bruxelles et d'Anvers, par rapport à la base 100 moyenne des années 1936-1938, est passé de 145 le 4 Janvier 1949 à 169 le 3 Janvier 1950.

En Octobre 1949, un nouveau pas a été fait dans la réalisation du Bénélux : l'Union Economique belgo-luxembourgeoise et les Pays-Bas sont entrés dans la phase de pré-union comportant une libération progressive de tous leurs échanges en vue d'arriver à la libre circulation des marchandises au moment où l'Union Economique entrera en vigueur. La libération complète des échanges entre les Pays-Bas et l'Union est cependant empêchée, pour le moment, par l'important déficit qu'accuse la balance des paiements des Pays-Bas tant vis-à-vis de l'Union que des autres pays à monnaie forte, déficit qui n'a pu être entièrement compensé par les droits de tirage consentis aux Pays-Bas dans le cadre du Plan Marshall.

La position du franc belge s'est encore renforcée en 1949, l'accroissement net des réserves d'or et de change ayant été de 2,3 milliards de francs belges. Après la dévaluation de 12,3 % du

début de l'automne, l'écart entre le cours officiel et le cours libre du franc belge à New-York s'est trouvé résorbé. En conséquence, la cotation du dollar et du franc suisse à la Bourse de Bruxelles a pu être rétablie à la fin de l'année. Les opérations d'arbitrage sont de nouveau autorisées entre les devises admises à la cotation en bourse. Les relations financières de la zone monétaire belge avec la Suisse et les Etats-Unis ont été assouplies, et une complète liberté de mouvement a été rendue aux capitaux suisses et américains.

Aux Pays-Bas, la production agricole a enregistré, en 1949, des progrès sensibles par rapport à l'année précédente. L'indice d'ensemble, sur la base 100 en 1938, s'établit à 92 contre 88 en 1948. Les résultats ont été favorables en ce qui concerne les céréales, les légumes secs, les betteraves, la viande, le lait et les produits laitiers; en revanche, la récolte de pommes de terre a été déficitaire.

L'indice de la production industrielle, qui avait déjà dépassé le niveau de 1938 de 13 % en moyenne en 1948, a continué à augmenter en 1949, surtout à partir du mois de septembre; il atteignait 140 en novembre.

Les prix de gros sont restés stables pendant les neuf premiers mois de l'année; ils ont légèrement monté à la suite de la dévaluation du florin.

L'amélioration la plus notable sur l'année précédente a été obtenue dans le domaine des échanges avec l'étranger, par suite principalement de la reprise du commerce avec l'Allemagne et l'Indonésie. Les exportations ont couvert près de 72 % des importations, contre moins de 55 % en 1948. Le déficit de la

balance commerciale a été ramené de 2.250 millions de florins en 1948 à 1.500 millions de florins en 1949. Dans les trois derniers mois de l'année, les exportations, stimulées par la dévaluation et par un accord commercial conclu en Septembre avec l'Allemagne, ont couvert 84 % des importations.

Les quelques chiffres ci-après résumant les progrès réalisés par l'économie néerlandaise de 1948 à 1949 : la production nationale a augmenté de 6 %, les importations de 5 %, les exportations de 14 %, la consommation de 1 % et les investissements de 13 %. Le déficit de la balance des paiements courants, qui reste le problème le plus sérieux pour les Pays-Bas, a été réduit, en chiffres ronds, de 1 milliard de florins en 1948 à 600 millions de florins en 1949.

En Suisse, le fléchissement de la conjoncture, qui s'était esquissé en 1948 après quelques années d'exceptionnelle prospérité, s'est accentué en 1949.

Bien que le ralentissement de l'activité ait été à peu près général, il n'a jamais pris l'allure d'une crise, et, dans son ensemble, l'année 1949 est en général considérée comme relativement satisfaisante.

L'importance des commandes que les entreprises avaient encore en carnet au début de l'année et l'accroissement des stocks de produits finis auquel elles ont consenti ont permis de limiter les réductions de main-d'œuvre. Celles-ci ont porté principalement sur les ouvriers étrangers que l'on avait fait venir au cours des années précédentes, de sorte que le chômage, en Suisse, n'a augmenté que dans de faibles proportions.

La saturation du marché intérieur et le ralentissement de l'activité économique se sont manifestés également par le recul

des importations ; comme les exportations ont, de leur côté, légèrement progressé, le déficit de la balance commerciale a été ramené de 1 milliard et demi de francs suisses en 1948 à 335 millions en 1949.

Le marché financier suisse a fait preuve d'une très grande liquidité. L'abondance de ses disponibilités lui a permis de reprendre son rôle de prêteur international. Un emprunt de 50 millions de francs suisses, contracté par la Société Nationale des Chemins de Fer Belges avec la garantie de l'État Belge, a été placé en Juin 1949.

Le franc suisse n'a pas suivi les autres monnaies européennes dans leur mouvement de dévaluation. La seule conséquence de la grande révision des changes de l'automne a été de faire remonter le dollar financier à la parité du dollar officiel, ce qui a permis à la Banque Nationale Suisse d'abolir tout contrôle sur le marché du dollar américain.

En France, l'activité a pu se développer au cours de l'année 1949, dans une relative stabilité économique et sociale, qui a permis d'augmenter la production industrielle et d'accélérer les travaux de reconstruction et d'équipement.

L'évolution des prix a été caractérisée par une baisse au cours du premier semestre, elle-même suivie d'une hausse au cours du second. Le mouvement a été particulièrement ample en ce qui concerne les prix agricoles, qui ont rétrogradé de 11 % de Janvier à Juin et progressé de 19 % de Juin à Décembre, alors que les prix industriels n'ont fléchi dans les premiers mois de l'année que de 4 % qu'ils ont exactement regagnés dans le dernier trimestre à la suite de la dévaluation. En comparant les indices, calculés sur la base 100 en 1938, on constate que les prix indus-

triels, qui avaient dépassé les prix agricoles en 1948, leur sont restés constamment supérieurs de 15 à 20 % au cours de l'année 1949. En Décembre 1949, l'indice général des prix de gros s'établit à 2.001, en hausse d'environ 2 ½ % sur Janvier ; il représente la moyenne des prix agricoles, 1.851, et des prix industriels, 2.151.

La même évolution se retrouve dans l'indice des prix de détail qui, à Paris, a reculé de 1.933 en Janvier à 1.715 en Juillet, soit de 11 %, pour retrouver en Décembre le chiffre de 1.920, sensiblement égal à celui du début de l'année.

Dans l'ensemble, on peut dire que, pour la première fois depuis la fin de la guerre, douze mois ont pu s'écouler sans diminution sensible du pouvoir d'achat de la monnaie.

Les craintes que la sécheresse avait suscitées en ce qui concerne la récolte n'ont heureusement pas été justifiées pour toutes les cultures. Le recul de la production a été particulièrement sensible pour les légumes, les fourrages et le vin, et pour les pommes de terre, dont la récolte de 1948 avait donné des résultats exceptionnels. En ce qui concerne les betteraves la forte augmentation des superficies emblavées n'a qu'en partie compensé la baisse sensible du rendement et de la teneur en sucre, de sorte que la production de sucre brut sera ramenée de 960.000 tonnes pour l'exercice 1948-49 à environ 900.000 tonnes pour l'exercice 1949-50. En revanche, la récolte de blé, en approchant de 79 millions de quintaux, a dépassé de 2 millions et demi de quintaux celle de l'année précédente. Ce résultat est dû en partie au poids spécifique très élevé des grains qui a contribué à porter le rendement moyen à l'hectare à près de 19 quintaux. Les céréales secondaires ont, dans l'ensemble, fourni un tonnage quelque peu inférieur à celui de 1948, avec une récolte exceptionnelle d'orge, mais une très mauvaise récolte de maïs. La production du lait et de la viande a progressé. Au total, bien qu'elle ait légèrement

fléchi par rapport à l'année précédente, la production agricole de l'année 1949 peut être considérée comme satisfaisante.

La production industrielle s'est sensiblement rapprochée en 1949 de son niveau record de 1929. La production de charbon a atteint 53,1 millions de tonnes contre 45,1 millions de tonnes en 1948 et 54,9 millions de tonnes en 1929, et celle d'acier 9,13 millions de tonnes contre 7,25 millions de tonnes en 1948 et 9,7 millions de tonnes en 1929 ; la production de ciment, à 6,4 millions de tonnes, a augmenté de 1 million de tonnes sur l'année précédente.

Freinée par une hydraulité défavorable, la production d'électricité a cependant progressé quelque peu, grâce à la mise en service de nouvelles installations, et dépassé 28 milliards de Kwh. Elle est toujours notablement inférieure aux besoins de la consommation ; et la puissance totale installée reste insuffisante aux heures de pointe pour faire face à la demande, de sorte que les restrictions dans la consommation et le régime des coupures de courant ont dû être maintenus.

Les produits pétroliers constituent une source d'énergie d'importance croissante dans l'économie du pays. Si l'utilisation de l'essence reste encore inférieure à ce qu'elle était avant la guerre, en revanche l'usage du gas-oil et du fuel-oil s'est largement étendu. Grâce à l'augmentation de la capacité des raffineries, qui ont traité 11,53 millions de tonnes de pétroles bruts en 1949 contre 8,27 millions de tonnes en 1948 et 6,20 millions de tonnes en 1938, l'industrie française du pétrole a été en mesure de satisfaire la plus grande partie de la demande intérieure et d'assurer même certaines exportations, notamment vers l'Afrique du Nord.

L'industrie textile et celle des produits chimiques ont sensiblement conservé le niveau atteint l'année précédente, tandis que les industries de transformation des métaux ont nettement progressé. Une mention particulière doit être donnée à l'industrie

automobile qui a sorti, en 1949, près de 188.000 voitures particulières contre 100.000 en 1948. La production de véhicules utilitaires, à laquelle la priorité avait été donnée les années précédentes, a, en revanche, légèrement décliné tout en restant encore, avec 98.000 unités, très largement supérieure à celle d'avant-guerre. L'exportation absorbant une part notable de la production, la demande intérieure est encore loin d'être satisfaite.

Mais, pour financer la modernisation de leur équipement et le développement de la production, les entreprises ont à résoudre des problèmes de trésorerie difficiles. Les industries nationalisées reçoivent, en effet, la plus grande partie des avances du Fonds de Modernisation et d'Équipement, qui est alimenté principalement par la contrevaletur des crédits Marshall, de sorte que les montants réservés à l'industrie privée et aux pays d'outre-mer restent insuffisants.

En outre, le secteur public a absorbé les trois-quarts de l'apport très faible de l'épargne sur le marché financier - environ 200 milliards de francs au cours de l'année. C'est donc en grande partie grâce aux capitaux qu'elles ont dégagés par auto-financement que les entreprises du secteur privé ont pu poursuivre les travaux d'équipement les plus indispensables. Mais l'établissement d'une taxe frappant les bénéfices non distribués est de nature à détourner les Sociétés de poursuivre une politique d'auto-financement, leurs possibilités se trouvant d'ailleurs limitées, à cet égard, par le retour de la concurrence, qui impose de serrer au plus près les prix de vente.

Il est cependant essentiel que le rééquipement soit poursuivi parallèlement dans tous les secteurs industriels, afin que la totalité de la production primaire disponible puisse être absorbée par les entreprises de transformation et que le prix de revient des objets fabriqués soit suffisamment bas par rapport au pouvoir d'achat intérieur et vis-à-vis de la concurrence étrangère.

Par suite de la pénurie de capitaux, le loyer de l'argent à long terme est resté très élevé. Le taux de capitalisation des valeurs à revenu fixe s'est maintenu toute l'année au-dessus de 7 %. La Bourse a fléchi de façon sensible : sur la base 100 en 1938, l'indice des valeurs françaises à revenu variable s'est abaissé de 1.366 à fin 1948 à 1.083 à fin 1949, après avoir touché 996 au début du mois d'août. L'augmentation des dividendes distribués, jointe à la baisse des cours, a fait monter le taux de rendement moyen des valeurs à revenu variable de 1,89 % en Janvier 1949 à 4,48 % en Décembre 1949, niveau légèrement supérieur à celui de 1938, qui était de 4,29 %.

En 1949, l'équilibre d'ensemble des finances publiques a été pratiquement réalisé : un effort fiscal sévère demandé au pays a permis de faire face aux dépenses toujours croissantes de l'Etat sans nouvel appel aux avances de l'Institut d'Émission. Mais la charge de plus en plus lourde de l'impôt grève les prix de revient et gêne l'exportation.

Cependant, une économie ne peut espérer sortir d'une période d'inflation à peu près ininterrompue de treize années, surtout à un moment où l'économie mondiale est elle-même en léger recul, sans ressentir des troubles de caractère déflationniste. Aussi la mévente est-elle apparue dans certains commerces de détail à prix très élevés. Et si, en chiffres absolus, le chômage est resté faible, le plein emploi n'a parfois été sauvegardé qu'au prix d'une réduction de la journée de travail, bien que la semaine de travail ait rarement été ramenée au-dessous de 40 heures.

L'augmentation des produits disponibles et l'arrêt de la poussée inflationniste, qui gonflait sans cesse la demande intérieure, ont permis une amélioration sensible de la balance commerciale. Pour l'ensemble du commerce extérieur, les exportations ont couvert près de 85 % des importations contre 64,5 %

en 1948. Si on se limite au commerce entre la France métropolitaine et les pays étrangers, sans tenir compte des relations entre la Métropole et les territoires d'outremer, la couverture des importations par les exportations ressort à près de 67 %, contre 50 % seulement l'année précédente. Les résultats du dernier trimestre de l'année 1949, au cours duquel les exportations à destination de l'étranger ont atteint plus de 83 % des importations, sont particulièrement encourageants.

Toutefois l'amélioration du commerce extérieur ne s'est pas manifestée d'une manière identique dans nos relations avec les différentes zones monétaires. Elle a été sensible avec la zone sterling où nos exportations ont couvert 50 % de nos importations contre 33 % en 1948. A la Grande-Bretagne seule nous avons vendu, en 1949, deux fois plus que nous n'avons acheté. Nos échanges sont devenus excédentaires avec l'ensemble des pays autres que ceux de la zone sterling et de la zone dollar. Mais, vis-à-vis de cette dernière, c'est un recul qu'on doit enregistrer. Nos ventes en dollars n'ont, en effet, représenté que 14,5 % de nos achats dans cette monnaie, contre 46,8 % l'année précédente. Aux Etats-Unis seuls, nous avons payé par nos exportations, en 1949, moins de 40 % de nos importations. Ce pourcentage était de 50 % en 1913, de 46 % en 1929 et de 32 % en 1938.

Nos achats dans la zone dollar, bien que réduits par rapport aux années antérieures, où ils avaient été anormalement élevés, ont encore représenté, en 1949, environ le quart du total de nos achats à l'étranger. Il sera donc difficile de nous passer d'un apport de dollars, aussi longtemps que n'aura pas été rétablie l'inter-convertibilité des monnaies.

L'aide que nous avons reçue, en 1949, au titre du plan Marshall et l'amélioration de la balance des revenus invisibles,

grâce à la reconstitution de notre flotte de commerce et aux rentrées substantielles du tourisme, ont permis d'équilibrer la balance générale de nos paiements avec l'étranger sans amputation nouvelle de nos réserves de change. Cet équilibre s'est traduit par un raffermissement de notre devise.

Cependant, il ne faut pas perdre de vue que, parmi les causes du redressement de l'économie française, certaines, et non les moindres, ne sont pas imputables au seul effort du pays : tels sont les concours que nous avons reçus de l'étranger et deux bonnes récoltes de blé consécutives. Une politique d'équilibre budgétaire, de stabilisation des salaires et de surveillance du crédit a soutenu l'action de ces facteurs favorables : à l'intérieur, l'inflation a été contenue, à l'extérieur, les exportations se sont développées.

Mais la pression inflationniste reste nécessairement très forte dans un Pays qui doit mener de front la modernisation de son appareil de production, l'équipement des Pays d'Outremer, la reconstruction de son domaine immobilier - gravement atteint par les destructions des deux guerres et par vingt ans de paralysie de la construction - tout en supportant de lourdes charges publiques et sociales et en consacrant d'importants crédits à sa défense.

Aussi l'insuffisance de l'épargne et les difficultés budgétaires imposeraient-elles sans doute, si elles devaient persister, des choix pénibles et des restrictions sévères pour assurer, sans nouvelle hausse des prix, l'équilibre nécessaire de la production et de la consommation.

Dans un marché, tant national qu'international, où le vendeur a cessé de faire la loi, le principe de la production à tout prix, qui a dirigé l'activité du pays au cours des dernières années, doit céder le pas à la recherche de la meilleure qualité au plus juste

prix et d'une adaptation constante de l'offre à la demande. Seuls un outillage moderne, une meilleure organisation du travail, une qualification supérieure de la main-d'œuvre, pourront mettre l'agriculture et l'industrie françaises en état de répondre à cette tâche difficile.

Lorsqu'elle disposait d'importants avoirs extérieurs, la France pouvait se permettre une balance commerciale déficitaire dont le solde était couvert par le revenu de ses placements. Mais ce luxe lui est interdit aujourd'hui, car elle doit au contraire faire face au service des dettes qu'elle a contractées, principalement vis-à-vis des Etats-Unis, du Canada et de la Grande-Bretagne. Aussi, le devoir primordial actuel de l'économie française est-il d'intensifier son effort d'exportation et de stimuler, par des mesures appropriées, la venue en France des touristes étrangers.

La contribution que peuvent apporter à cette politique les territoires d'outremer ne doit pas être négligée. Par leurs ressources, tant végétales que minérales, ils peuvent, tout en assurant à l'industrie de la Métropole des débouchés précieux, nous dispenser de certains achats coûteux en devises fortes, exporter, notamment vers les États-Unis, certaines matières premières, et aider ainsi à équilibrer la balance des comptes de la zone franc. Mais les ressources que la Métropole peut mettre à la disposition des Pays d'Outremer, alors qu'elle-même doit déjà restaurer son économie, ne sauraient suffire, pour le moment, à toutes les dépenses qu'exigent la prospection et la mise en valeur de ces territoires immenses, encore insuffisamment dotés de ports, de routes, d'équipement hydraulique et énergétique. Aussi, doit-on envisager que des capitaux étrangers viennent s'associer aux capitaux français dans des investissements qui contribueront à l'amélioration du niveau de vie des populations indigènes et au rétablissement de l'équilibre économique de l'Union Française.

Dans un monde à monnaies encore inconvertibles, exporter ne suffit plus, il faut aussi choisir ses acheteurs. C'est en dollars que notre déficit commercial est le plus fort, c'est en dollars que nous devons faire le service de la plus grande partie de nos emprunts extérieurs, ce sont donc des dollars que nous devons d'abord chercher à obtenir. Cette nécessité devient de plus en plus impérieuse au moment où se réduisent les crédits Marshall qui arrivent, d'ailleurs, à leur terme en 1952.

Vendre sur le large marché des États-Unis, nation admirablement outillée, où le travail se fait en grande série et qui possède la plupart des matières premières, n'est certes pas une tâche aisée. Nous pensons cependant que ce n'est pas une tâche impossible si la France veut faire l'effort de technique, d'équipement et d'initiative nécessaire pour assurer des débouchés en Amérique à certains produits venant de la Métropole et des Territoires d'Outremer. A la réalisation de cette œuvre, les États-Unis eux-mêmes auront à s'associer, en facilitant l'entrée sur leur territoire des marchandises étrangères et en développant leurs investissements extérieurs : car un pays ne peut pas constamment exporter, en valeur, deux fois plus qu'il n'importe.

Comme nous vous en avons rendu compte lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 Décembre 1949, la Banque, au cours de cet exercice, a porté son capital social de Fr. 1.531.000.000 à Fr. 2.755.800.000, soit une augmentation de Fr. 1.224.800.000, sur lesquels Fr. 765.500.000 ont été souscrits en numéraire.

Les ressources nouvelles fournies par cette opération, qui a porté les fonds propres de votre Etablissement à un montant mieux en rapport avec l'importance des capitaux qui lui sont

confiés, lui ont procuré les moyens d'intensifier son activité de Banque d'affaires dans le cadre du développement économique de la France et des Pays d'Outremer.

L'Etat a procédé au début de l'année à l'émission d'un important emprunt pour la reconstitution et l'équipement. Nous avons apporté notre entier concours au placement de cette rente 5% 1949 ainsi qu'aux émissions d'obligations du Gouvernement de l'Algérie, du Crédit Foncier de France, de la Compagnie Nationale du Rhône et de bons à 5 ans de l'Electricité de France.

Votre Etablissement a pris part au règlement de la tranche française de l'emprunt Chili 6% 1930 sur la base d'une offre faite aux porteurs par le Gouvernement Chilien.

En ce qui concerne les emprunts émis par les Sociétés privées, votre Banque a dirigé la réalisation des opérations des Sociétés suivantes :

- *Compagnie des Chemins de fer du Maroc,*
- *Société française de Transports et Entrepôts Frigorifiques,*
- *Société des Phosphates Tunisiens et des Engrais et Produits Chimiques,*
- *Société d'Applications Générales d'Electricité et de Mécanique (S.A.G.E.M.),*
- *Compagnie Radio-Maritime.*

Nous avons également participé au placement des obligations émises par les Sociétés ci-après :

- *Société de Pneumatiques et Caoutchouc Manufacturé Kléber-Colombes,*
- *Compagnie Française Thomson-Houston,*
- *Bozel-Malétra, Société Industrielle de Produits chimiques,*
- *Blanzey-Ouest,*

- *Société Lyonnaise des Eaux et de l'Éclairage,*
- *Louvroil-Montbard-Aulnoye,*
- *Compagnie des Tramways de Tunis,*
- *Société d'Électro-Chimie, d'Electro-Métallurgie et des Aciéries Electriques d'Ugine,*
- *Caisse Foncière de Crédit pour l'Amélioration du Logement dans l'Industrie,*
- *Société des Forges de Châtillon, Commentry et Neuves-Maisons,*
- *Compagnie des Produits Chimiques et Electro-Métallurgiques Alais, Froges et Camargue (Péchiney),*
- *Société Anonyme des Manufactures des Glaces et Produits Chimiques de St-Gobain, Chauny et Cirey.*

Votre Etablissement a participé activement aux augmentations de capital effectuées par les Sociétés ci-après. Ces opérations ont été réalisées dans des conditions satisfaisantes, malgré la baisse des valeurs à revenu variable et la réduction du volume des transactions sur le marché financier.

- *Régie Générale des Chemins de fer et Travaux Publics,*
- *Compagnie Générale du Maroc,*
- *Compagnie des Freins et Signaux Westinghouse,*
- *"Huilcombus", Société Française des Huiles combustibles,*
- *Crédit Sucrier et Commercial,*
- *Société des Raffineries de Sucre de Saint-Louis,*
- *Compagnie Lyonnaise de Madagascar,*
- *Banque Cotonnière,*
- *Société Algérienne des Entreprises Léon Chagnaud et Fils,*
- *Société Anonyme de Matériel de Construction,*
- *Société Marocaine de Distribution d'Eau, de Gaz et d'Electricité,*
- *Compagnie Radio-Maritime,*
- *Compagnie Centrale d'Hydrogénation et de Synthèse,*

- *Compagnie Luxembourgeoise de Radiodiffusion,*
- *Société des Forges de Châtillon, Commentry et Neuves-Maisons,*
- *Société Chimique et Routière de la Gironde,*
- *Ateliers de Construction Schwartz-Haumont,*
- *Société Française Radio-Electrique,*
- *Société Commerciale de l'Ouest-Africain,*
- *Société Alsacienne du Bois reconstitué "Saborec",*
- *Société Internationale de Régie Co-Intéressée des Tabacs au Maroc,*
- *S.A. Caplain Saint-André,*
- *Société Française des Combustibles Liquides.*

D'autre part, nous avons donné notre concours aux augmentations de capital effectuées par :

- *La Banque de l'Indochine,*
- *La Société des Anciens Etablissements de Huta Bankowa,*
- *La Société Nouvelle Pathé-Cinéma,*
- *Les Forges et Chantiers de la Méditerranée,*
- *La Compagnie des Phosphates et du Chemin de Fer de Gafsa,*
- *La Société Nantaise des Minerais de l'Ouest,*
- *La Société Anonyme des Anciens Etablissements C. et E. Chapal Frères et Compagnie,*
- *La Soudure Autogène Française,*
- *La Société Générale des Huiles de Pétrole,*
- *L'Air Liquide,*
- *La Société d'Exploitations et d'Intérêts Chimiques et Métallurgiques "Seichime",*
- *Filatures de Laines Peignées de la Région de Fourmies,*
- *La Compagnie des Chemins de Fer du Nord,*
- *La Société Algérienne de Produits Chimiques et d'Engrais,*
- *L'Électricité de Beyrouth,*
- *La Société Parisienne pour l'Industrie Electrique,*

- *La Manufacture Française de Tapis et Couvertures,*
- *La Société de Pneumatiques et Caoutchouc Manufacturé Kléber-Colombes,*
- *La Société Française du Bazina, Omnium Minier du Boléo,*
- *L'Union Française et Compagnies Régionales Réunies de Fabriques d'Engrais et de Produits chimiques,*
- *Les Etablissements Japy Frères,*
- *Les Forges et Ateliers de Constructions Electriques de Jeumont,*
- *La Société Générale des Etablissements Bergougnan.*

La Banque Nationale du Mexique ayant procédé à l'augmentation de son capital, votre Etablissement est intervenu de façon importante dans la garantie de cette opération et a assuré la transmission des souscriptions des actionnaires français. Il nous a été particulièrement agréable d'apporter notre concours à cette Banque avec laquelle nous entretenons, vous le savez, de très cordiales relations.

Par ailleurs, nous avons prêté nos guichets à la répartition d'actions de la Société Norvégienne de l'Azote et de Forces Hydro-Electriques sur les bases qui avaient été arrêtées par le Gouvernement français à la suite de l'accord diplomatique intervenu avec la Norvège.

Outre ces opérations réalisées par versements en numéraire, nous avons participé à de nombreuses augmentations de capital par incorporation de réserves effectuées par des Sociétés désireuses de profiter de la réduction temporaire des tarifs fiscaux.

Le décret du 4 Août 1949 a fixé les modalités de liquidation de la Caisse Centrale de Dépôts et de Virements de Titres ainsi que les conditions auxquelles est soumis le retrait des titres qui y sont déposés. Parmi ces conditions, la principale porte, pour la

plupart des Sociétés, sur l'élévation de la valeur nominale de leurs actions.

Dans votre Assemblée Générale Extraordinaire du 15 Décembre dernier, vous avez décidé le regroupement des actions de votre Société en actions de Fr. 3.000. Ce regroupement est actuellement en cours de réalisation.

Nous avons centralisé les opérations similaires dont les Sociétés ci-après nous ont chargés :

- *Banque Cotonnière,*
- *Banque des Produits Alimentaires et Coloniaux,*
- *Chantiers Navals de Caen,*
- *Crédit Sucrier et Commercial,*
- *Forges et Aciéries de Nord et Lorraine,*
- *Société française Radio-Électrique,*
- *Compagnie Radio-Maritime.*

Nos Directions d'affaires ont intensifié l'action déjà entreprise en 1948 en vue d'élargir les débouchés de l'industrie française à l'étranger.

En vue d'apprécier quel concours l'économie française pourrait apporter à divers pays et d'étudier les modalités et les moyens de financement applicables aux fournitures de produits et de services qu'elle serait susceptible de leur procurer, le Président, le Directeur-Général et des Directeurs de votre Société se sont rendus au cours de l'année dans différents États de l'Amérique du Sud, au Mexique et au Canada, pays avec lesquels votre Etablissement entretient, de longue date, d'étroites relations.

Dans les mêmes intentions, nous avons poursuivi la réalisation des projets dont nous vous entretenions l'an passé en par-

ticipant à la constitution d'une société à responsabilité limitée, l'Union Française Industrielle et Financière, qui a pour objet la représentation industrielle et commerciale aux Indes.

Au Pakistan, nous avons utilisé aux mêmes fins les services de la Compagnie Nouvelle de Courtage et de Transit.

Enfin, nous nous sommes associés avec d'autres Maisons de la Place pour installer en Afrique du Sud une représentation permanente chargée de prospecter le marché afin d'y placer notamment du matériel d'équipement.

Les Territoires d'Outremer devant jouer un rôle de plus en plus important dans l'économie française, nous avons été conduits à y développer notre activité, en plein accord avec l'Administration, renforçant ainsi l'action menée depuis près de 30 ans par la Compagnie Générale des Colonies.

Nous avons dirigé nos principaux efforts vers l'utilisation sur place de matières premières indispensables à l'Union Française.

En contribuant effectivement à la création à Madagascar, par les Raffineries de Saint-Louis, de la Société Sucrière de la Mahavavy au capital de 375.000.000 de Fr. C.F.A., nous nous préoccupons de réduire les importations de sucre auxquelles l'Union Française est encore astreinte. En Afrique Équatoriale Française, le projet de création d'une industrie cotonnière locale que nous avons étudié, avec le concours d'industriels français hautement qualifiés, est aujourd'hui au point. La réalisation paraît donc prochaine de la première usine de transformation de la matière première qui constitue la principale richesse de la Fédération et dont la production ne cesse d'augmenter chaque année.

Enfin, la participation que nous avons prise dans un Syndicat constitué en vue d'étudier les conditions dans lesquelles

pourrait être créée dans ce même Territoire, ainsi qu'au Congo Belge, une industrie de production de cellulose et de pâte à papier, se justifie par les perspectives qu'ouvre devant l'industrie papetière une utilisation plus complète des ressources, jusqu'ici difficiles à exploiter, de la forêt tropicale.

Mais la mise en valeur des richesses économiques de l'Union Française demeure subordonnée à d'importants travaux d'équipement dont il appartenait évidemment à la puissance publique de prendre l'initiative. Soucieux de marquer en toute circonstance notre désir de coopération, nous nous trouvons à ses côtés dans diverses Sociétés d'économie mixte : l'Énergie Électrique d'Afrique Équatoriale Française au capital de 100 millions de Fr. C.F.A. dont la première tâche est l'équipement hydro-électrique du Djoué, à proximité de Brazzaville, la Société Immobilière d'Afrique Équatoriale Française au capital de 20 millions de Fr. C.F.A., créée en vue de résoudre les problèmes du logement, particulièrement aigus en Afrique Équatoriale Française et enfin la Compagnie des Textiles de l'Union Française qui se propose de promouvoir la production ou la préparation de matières textiles.

Le Département bancaire a déployé, au cours de l'année 1949, une très grande activité qui s'est traduite par un nouvel et important accroissement des opérations traitées.

Les demandes de crédit de la clientèle ont continué à progresser. En fonction de l'augmentation de ses ressources et d'un recours au réescompte plus large mais limité dans le cadre des mesures de contrôle du crédit, la Banque s'est efforcée de satisfaire tous les besoins justifiés.

L'augmentation des emplois a porté essentiellement sur l'escompte de papier commercial et warrants ainsi que des

effets créés en utilisation des crédits à moyen terme mis à la disposition des industriels pour leur rééquipement tant par votre Établissement que par la Caisse Centrale de Crédit à Moyen Terme.

Sur le plan des échanges extérieurs, un nouveau développement des opérations documentaires, à l'importation comme à l'exportation, a été enregistré. Grâce en particulier au volume des importations effectuées au titre du Plan Marshall, les engagements par signature ont fortement progressé.

Par de nombreux contacts, nous nous sommes appliqués à resserrer nos relations avec les correspondants bancaires étrangers qui n'ont cessé d'accroître l'importance des affaires qu'ils nous confient.

Votre Établissement a continué à apporter son concours aux Banques et Établissements financiers spécialisés dans lesquels il a des intérêts et dont le champ d'activité s'est notablement élargi en 1949. Leurs résultats ont été très satisfaisants dans l'ensemble et pour certains d'entre eux, en nette progression.

Au cours de l'Exercice, votre Succursale de Marseille a eu de nouvelles occasions de renforcer encore la position qu'elle occupait sur cette Place. Sous l'impulsion de sa Direction locale elle a donné un nouveau développement à ses opérations et ses résultats en ont été très heureusement influencés.

La Succursale de Bruxelles, qui dispose d'une dotation accrue et a réussi à développer sensiblement ses dépôts, a pu maintenir ses opérations commerciales bien que la pénurie de francs

belges ait freiné, pendant une grande partie de l'année, les transactions avec la France. Favorisées par la reprise de la Bourse, les opérations financières ont été en progrès marqué.

La Succursale a participé au placement des emprunts Chemins de fer belges, Régie des Téléphones et Télégraphes, Société Nationale de Crédit à l'Industrie, Interbrabant, Phenix Works. Elle a ouvert ses guichets à l'émission des parts nouvelles de la Société d'Électricité du Nord de la Belgique et a pris une participation dans la Société Chimique et Routière de Benelux et la Société Industrielle de l'Aluminium (Sidal).

La Succursale d'Amsterdam a pu faire progresser son activité en dépit de la rareté des opérations financières.

Ses dépôts se sont accrus d'une manière satisfaisante et sa forte situation doit lui permettre de développer ses affaires maintenant qu'il est permis d'entrevoir une solution prochaine aux deux grands problèmes qui dominent l'économie hollandaise : celui de l'Indonésie et celui des relations avec l'Allemagne.

La Succursale de Genève a dû déployer un effort tout particulier pour éviter de subir les effets d'un certain ralentissement des affaires en Suisse, et de la baisse du loyer de l'argent due à l'exceptionnelle abondance des capitaux sur le marché monétaire. Elle y est parvenue en participant plus largement au commerce extérieur et en développant ses prêts commerciaux.

En ce qui concerne les opérations financières, elle a contribué au placement de 9 emprunts de Villes et Cantons, fait partie du Syndicat d'émission de l'Emprunt 1949 de la Société Nationale

des Chemins de fer belges et prêté ses guichets à l'augmentation de capital de l'Énergie Électrique du Simplon. Toutes ces opérations ont obtenu un plein succès.

Le Bilan présente un total de Fr. 49.077.666.470 contre Fr. 44.649.175.081 pour l'exercice précédent.

Le nouvel ajustement des taux de change intervenu en Septembre a eu sa répercussion sur ces chiffres, répercussion particulièrement sensible bien qu'en sens divers sur ceux des Succursales à l'Étranger.

La Réserve Spéciale de Réévaluation de devises s'en est trouvée accrue mais d'un montant toutefois inférieur au prélèvement de Fr. 459.300.000 opéré sur la Réserve Extraordinaire pour être incorporé au capital. Ce dernier enregistre aussi l'émission d'actions contre espèces que vous avez décidée au cours de l'Exercice.

Les dépôts de la Clientèle et ceux des Banques et Correspondants sont aussi en augmentation.

Le Portefeuille-Titres s'élève de Fr. 1.777.295.652 à Fr. 2.395.794.261.

Les Produits bruts de l'Exercice, après amortissements divers et provisions, atteignent, pour le Siège et la Succursale de Marseille, Fr. 1.807.580.555 contre Fr. 1.450.967.996. Le Bénéfice net de vos Succursales à l'Étranger, également en progression, représente Fr. 133.663.682.

Les Frais généraux sont de Fr. 1.594.871.607 contre Fr. 1.286.524.893 en 1948.

Il reste donc un bénéfice de Fr. 346.372.630 qui nous permet de vous proposer la distribution d'un dividende de : Fr. 80,- par action ancienne et Fr. 40,- par action nouvelle.

Ces chiffres, en faisant ressortir le constant développement de votre Etablissement, témoignent de la féconde activité d'une Direction qui, sous l'impulsion de son Directeur Général, et soucieuse de la prospérité d'une Maison à laquelle tous sont sincèrement attachés, ne ménage pas des efforts dont vous constatez les heureux résultats.

Le Comité d'Entreprise, dans tous les domaines qui sont de son ressort, continue à apporter à votre Direction un concours confiant dont il nous est agréable de souligner la cordialité.

Nous tenons enfin à rendre un particulier hommage à la tâche accomplie par notre personnel. Nous sommes heureux de le remercier en votre nom comme au nôtre et de lui redire combien est apprécié son intelligent dévouement à la tâche commune.

Soucieuse de l'aider, chaque fois que la possibilité lui en est offerte, à surmonter les difficultés actuelles de la vie, la Banque s'est intéressée à la Société Coopérative d'Habitations à Bon Marché pour Paris et sa Région, qui a pour objet, dans le cadre de la législation en vigueur, de construire des immeubles dans lesquels des appartements seront réservés à des membres du personnel de la Banque.

Encore que cette nomination ne soit intervenue qu'en 1950, nous croyons devoir vous signaler que nous avons prié M. René MOZER de bien vouloir faire bénéficier le Comité Consultatif de votre Succursale de Genève des qualités qui lui valent d'être Administrateur et Président de nombreuses Sociétés

suisse. Par ailleurs, le développement constant de l'activité de votre Succursale de Bruxelles nous a incités à appeler aux fonctions de Directeur, pour seconder M. Jacques LEPÈRE dans sa lourde tâche, M. Maurice NAESSENS, précédemment Directeur de la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite, à Bruxelles. Nous nous sommes également assuré la collaboration de M. Laurent VAN DE SOMPELE qui est entré en 1949 à la Succursale comme Sous-Directeur.

Depuis la tenue de notre dernière Assemblée Générale notre Maison a été endeuillée par quatre décès qui l'ont privée de collaborations appréciées.

M. Maurice HENTSCH, Membre du Comité Consultatif de la Succursale de Genève depuis 1929, est mort le 30 Octobre 1949. Notre Succursale a perdu un Conseiller écouté qui n'a cessé, pendant vingt années, de nous apporter le concours le plus éclairé.

M. E. D. VAN WALREE, Membre du Comité Consultatif de notre Succursale d'Amsterdam, dont il faisait partie depuis Novembre 1913, est décédé le 20 Février 1950. Sa disparition, qui nous prive d'une expérience et d'une sagesse appréciées de tous, laisse d'unanimes regrets.

Le 28 Février dernier est mort M. Georges HANNECART, Membre du Comité Consultatif de la Succursale de Bruxelles depuis 1925. Il n'est pas besoin de vous dire la perte que représente pour notre Maison ce décès. M. HANNECART était une personnalité des plus éminentes du monde industriel et financier belge. Son amitié agissante pour la France lui avait valu d'être nommé à 32 ans Commandeur de la Légion d'Honneur. Non seulement il apportait à votre Succursale des conseils toujours judicieux, mais il la faisait bénéficier de cette activité exceptionnelle qui a contribué à hâter sa fin.

M. Marcel CHAUCHEFOIN, Sous-Directeur au Siège, est décédé le 31 Août. L'émotion qu'a causée cette disparition prématurée parmi ses collègues qui tous étaient ses amis, a été partagée par les nombreux correspondants de province avec lesquels ses fonctions le mettaient en rapport, et qui, comme nous, appréciaient sa serviabilité et sa compétence.

Nous adressons, en votre nom, comme au nôtre, à Mesdemoiselles HENTSCH et à Mesdames VAN WALREE, HANNECART et CHAUCHEFOIN, la respectueuse expression de notre sympathie attristée.

Des modifications ont été apportées à la fin de l'année 1949 à la composition du bureau de votre Conseil.

M. Louis WIBRATTE, nous a fait connaître qu'il souhaitait être déchargé des fonctions de Président dont il avait bien voulu assumer la lourde charge en 1944.

Obligés de nous incliner devant cette décision, nous avons prié M. WIBRATTE de bien vouloir accepter le titre de Président d'Honneur, ce qui nous permet de continuer, et vous vous en réjouirez avec nous, à profiter de son exceptionnelle compétence qu'appuient une sagesse et une élévation de caractère unanimement reconnues.

M. WIBRATTE n'aimerait pas que nous rappellions devant vous le rôle éminent et si actif qu'il a joué à la tête de votre Etablissement. Qu'il nous soit permis, du moins, de lui dire, certains que vous vous associerez à cet hommage, la reconnaissance que nous lui en gardons.

Monsieur le Gouverneur Emmanuel MONICK, dont nous vous annonçons l'année dernière l'entrée dans le Conseil, a bien voulu accepter de succéder à M. WIBRATTE. Vous y verrez, comme nous, la promesse d'une nouvelle étape de prospérité pour notre Maison.

Nous avons demandé à M. Émile OUDOT de bien vouloir continuer à assumer les fonctions de Vice-Président dans lesquelles il nous apporte le concours de son expérience et de sa connaissance approfondie du marché bancaire. Nous avons prié M. Jules AUBRUN, qui doit à ses qualités de compétence et d'autorité la place éminente qu'il tient dans l'industrie française, de bien vouloir occuper le siège de Vice-Président laissé vacant par l'accession à la Présidence de M. le Gouverneur MONICK.

Vous aurez à pourvoir à la nomination d'un Administrateur. M. Émile OUDOT, Administrateur sortant, est rééligible. Nous vous proposons de renouveler son mandat.

La mission que vous avez confiée à vos Commissaires arrive à expiration à la fin de l'année 1950. Nous vous demandons, en conséquence, de procéder à la désignation des Commissaires pour les Exercices 1951, 1952, 1953 et vous proposons de porter les honoraires du Contrôle censorial à Fr. 225.000. Les Commissaires en exercice peuvent être réélus.

Nous vous soumettrons, après lecture des Rapports de Messieurs les Commissaires, les Résolutions dont le texte vous a été remis à votre entrée dans la Salle.

---

## RAPPORT DES COMMISSAIRES

---

MESSIEURS,

Votre Assemblée Générale ordinaire du 29 Mai 1947 nous a confié la mission de vérifier la comptabilité de votre Société. Nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'exécution de ce mandat et de vous présenter notre rapport sur le Bilan et les Comptes de l'Exercice clos le 31 Décembre 1949.

Les vérifications que nous avons effectuées permettent de vous certifier la concordance des écritures avec la Balance générale et avec le Bilan et d'attester la parfaite tenue de la comptabilité.

Dans la forme, le Bilan n'a pas subi de modifications et les méthodes d'évaluation sont demeurées identiques aux précédentes : titres inventoriés, sauf amortissements, aux prix d'achat, et monnaies calculées au cours officiel des changes au 31 Décembre.

### I. — BILAN

Le total du Bilan pour l'exercice 1949 s'élève à Fr. 49.077.666.470, alors qu'au 31 Décembre 1948, il était de Fr. 44.649.175.081.

Cette augmentation importante, à laquelle concourent la plupart des rubriques du Bilan, est due tant à l'accroissement d'activité de la société qu'à la hausse des cours de certaines devises pendant l'année 1949.

## ACTIF

Les différentes rubriques qui expriment les disponibilités s'élèvent à Fr. 35.816.686.921 ; ce sont celles indiquées ci-après :

<i>Caisse, Trésor Public, Banques d'Émission</i> .....	Fr. 754.430.017
<i>Banques et Correspondants</i> .....	Fr. 4.170.226.912
<i>Portefeuille-Effets</i> .....	Fr. 30.819.299.690
<i>Coupons</i> .....	Fr. 72.730.302
Total.....	Fr. 35.816.686.921

Fin 1948, ces disponibilités s'élevaient à ..... Fr. 33.023.796.925

Les deux premiers postes représentent les liquidités immédiates.

Le *Portefeuille-Effets* comprend un peu plus de douze milliards de Bons du Trésor Français ou Étrangers, le surplus étant représenté par des acceptations d'organismes officiels et des effets remis par la clientèle.

Les *Comptes-Courants* marquent une notable progression à Fr. 5.683.471.689 en regard de Fr. 3.980.280.332 l'an dernier.

En sens inverse, les *Avances garanties* passent de Fr. 735.002.963 en 1948 à 720.064.784 au 31 Décembre 1949.

La régression est plus importante à la rubrique *Avances et Débiteurs divers* qui accuse un total de Fr. 945.658.715 en regard de Fr. 1.676.510.270 en 1948.

Ce poste comporte, pour une grande part, les sommes à recevoir en raison d'opérations de Bourse et de Change.

Les *Débiteurs par Acceptations* passent de Fr. 2.604.542.569 en 1948 à Fr. 2.469.254.866 en 1949.

Au Compte *Titres*, qui s'élève à Fr. 2.395.794.261 en regard de Fr. 1.777.295.652 l'année précédente, on a pu noter des mouvements dans les deux sens ; d'une part, des achats et surtout des souscriptions dans les augmentations de capital et, en sens inverse, d'autre part, des cessions et amortissements.

Les *Comptes d'Ordres et Divers* s'élèvent à Fr. 971.695.399 au lieu de Fr. 777.957.570 au dernier Bilan.

Ils contiennent une grande variété de postes, notamment les impôts à récupérer sur les Actionnaires et des comptes en instance de régularisation ou de règlement.

Le poste *Immeubles et Mobilier* figure pour Fr. 75.039.835 au lieu de Fr. 73.788.800 l'an dernier.

L'augmentation provient uniquement de la différence d'estimation en francs des immeubles d'Amsterdam et de Bruxelles par suite de la modification des taux de change et bien que des amortissements s'élevant à Fr. 1.839.966 aient été pratiqués pour les immeubles du Siège et de Marseille.

## PASSIF

Les *Comptes de Chèques*, c'est-à-dire les dépôts de la clientèle non commerçante sont encore en augmentation à Fr. 5.911.086.375 en regard de Fr. 5.412.578.345 en 1948.

Il en est de même pour les *Comptes Courants* qui sont les comptes commerciaux à Fr. 16.972.278.468 au lieu de Fr. 15.377.983.603 au dernier Bilan.

Même remarque pour les *Banques et Correspondants* qui passent de Fr. 7.096.320.811 en 1948 à Fr. 9.722.265.973.

Les *Comptes exigibles après encaissement* accusent un solde de Fr. 586.823.043 au lieu de Fr. 412.237.082 l'an dernier.

Dans les *Créditeurs divers* qui accusent un total de Fr. 4.287.509.182 à comparer à Fr. 6.160.419.260 à fin Décembre 1948, sont groupées nombre d'opérations de natures diverses : opérations de Bourse et de Change, émissions, provisions reçues par la Banque en vue du paiement de coupons.

Le Compte *Acceptations à payer* qui s'élève à Fr. 2.469.254.866 est la contrepartie exacte du poste *Débiteurs par Acceptations* figurant à l'Actif.

Les *Dividendes restant à payer* s'inscrivent à Fr. 14.705.128.

Le poste *Bons et Comptes à échéance fixe* s'élève à Fr. 3.109.765.487 au lieu de Fr. 2.894.978.869 en 1948.

Les *Comptes d'Ordre et Divers* comprennent principalement des frais à payer, des provisions diverses, des impôts, le réescompte du Portefeuille, des commissions à payer, etc... L'ensemble de ce poste s'élève à Fr. 1.451.774.352 en regard de Fr. 1.323.500.514 au dernier Bilan.

Les *Réserves* passent de Fr. 1.509.443.548 à Fr. 1.429.673.868.

La différence s'explique de la façon suivante :

La Réserve de réévaluation, par suite de modifications dans le cours des changes, passe de Fr. 884.634.268 à Fr. 1.112.335.422.

La Réserve Légale a été augmentée d'une somme de Fr. 13.922.401 à la suite de l'approbation des comptes de l'Exercice 1948 par l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 Avril 1949.

La Réserve Extraordinaire a été diminuée d'une somme de Fr. 459.300.000 pour porter le nominal des actions de 500 à 600 Fr., par suite de la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 Décembre 1949 et augmentée d'une dotation pour l'exercice de Fr. 153.100.000 provenant de la prime d'émission dans la dernière augmentation de capital.

Enfin, les Réserves des Succursales à l'Étranger figurent dans ce poste pour Fr. 169.835.387.

Comme l'ont constaté les Assemblées Générales du 15 Décembre 1949, le *Capital social* a été porté en cours d'année à son montant actuel de Fr. 2.755.800.000, soit une augmentation de Fr. 1.224.800.000 dont Fr. 765.500.000 par souscription en espèces et Fr. 459.300.000 par prélèvement sur les Réserves.

Le *Report à nouveau* a été porté de Fr. 19.589.032 à Fr. 20.357.098 (Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 Avril 1949).

## II. — COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Au *crédit* de ce compte figurent :

1° - Les <i>résultats des Émissions, Placements et Portefeuille-Titres</i> pour .....	Fr. 579.137.565
au lieu de Fr. 553.056.174 l'an dernier.	
2° - Les <i>résultats des Escomptes, Intérêts, Commissions et divers</i> pour .....	Fr. 1.228.442.990
en regard de Fr. 897.911.822 au dernier exercice.	
3° - Le <i>bénéfice net des Succursales à l'étranger</i> pour .....	Fr. 133.663.682
au lieu de Fr. 114.004.926 en 1948.	
Soit au total.....	Fr. 1.941.244.237

Au *débit*, l'ensemble des *Frais Généraux* qui s'élevait en 1948 à Fr. 1.286.524.893 figure en 1949 pour .....

Fr.	1.594.871.607
-----	---------------

Dans ce chiffre, les dépenses de personnel représentent Fr. 948.965.312 et les impôts Fr. 358.652.921.

Le solde bénéficiaire de l'Exercice ressort à Fr. 346.372.630 que votre Conseil vous propose de répartir comme suit :

- 5 % à la Réserve Légale....	Fr. 17.318.631
- Intérêt statutaire de 5%, soit :	
30 Fr. par action ancienne,	
15 Fr. par action nouvelle : Fr. 114.825.000	
	<u>132.143.631</u>

laissant un solde disponible de..... Fr. 214.228.999

à répartir comme suit :

- Au Conseil d'Administration :	
10%, soit.....	Fr. 21.422.899
- Aux actionnaires :	
dividende complémentaire de	
50 Fr. par action ancienne,	
25 Fr. par action nouvelle..	Fr. 191.375.000
	<hr/>
	212.797.899
laissant un solde de .....	Fr. 1.431.100
qui, s'ajoutant au report des exercices antérieurs	
de .....	Fr. 20.357.098
laisserait un total à reporter de.....	Fr. 21.788.198

Conformément aux prescriptions légales, les opérations hors-bilan entreprises par votre Établissement figurent également dans les comptes qui vous sont soumis.

Le Rapport du Conseil d'Administration nous a été communiqué ; il ne suscite de notre part aucune remarque au sujet des renseignements d'ordre comptable qu'il contient.

En conclusion, nous vous engageons, Messieurs, à approuver les Comptes et le Bilan tels qu'ils vous sont présentés ainsi que la répartition conforme aux statuts qui vous est proposée.

Paris, le 24 Mars 1950

**Les Commissaires :**

Signé : Pierre BEUGIN,  
Georges PANNETIER,  
Carlos MULQUIN,

Commissaires agréés près la  
Cour d'Appel de Paris.

## RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES

sur les opérations prévues

à l'article 40 de la Loi du 24 Juillet 1867

MESSIEURS,

Au cours de l'Exercice, nous n'avons pas reçu avis du Conseil d'Administration et nous n'avons eu connaissance d'aucune opération rentrant dans le champ d'application de l'article 40 nouveau de la loi du 24 Juillet 1867.

Dans ces conditions, le Rapport spécial, prévu par la loi, est sans objet.

Paris, le 24 Mars 1950.

**Les Commissaires :**

Signé : Pierre BEUGIN,  
Georges PANNETIER,  
Carlos MULQUIN,

Commissaires agréés près la  
Cour d'Appel de Paris.

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES

sur les opérations effectuées pendant l'exercice

à l'expiration duquel le Bilan est arrêté

le 31 décembre 1949

par les Commissaires

MM. [Noms des commissaires]

**COMPTES**  
**de l'Exercice 1949**



## BILAN GÉNÉRAL AU 31 DÉCEMBRE 1949

### ACTIF

SIÈGE ET SUCCURSALE DE MARSEILLE	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER		
115.298.139 »	639.131.878 »	Caisse, Trésor Public, Banques d'Emission Fr.	754.430.017 »
2.215.129.662 »	1.955.097.250 »	Banques et Correspondants .....	4.170.226.912 »
21.159.870.935 »	9.659.428.755 »	Portefeuille-Effets .....	30.819.299.690 »
34.905.503 »	37.824.799 »	Coupons .....	72.730.302 »
4.084.026.743 »	1.599.444.946 »	Comptes-Courants .....	5.683.471.689 »
68.381.629 »	651.683.155 »	Avances garanties .....	720.064.784 »
746.726.394 »	198.932.321 »	Avances et Débiteurs divers.....	945.658.715 »
2.083.627.078 »	385.627.788 »	Débiteurs par acceptations .....	2.469.254.866 »
1.662.762.319 »	733.031.942 »	Titres.....	2.395.794.261 »
523.719.268 »	447.976.131 »	Comptes d'Ordre et divers .....	971.695.399 »
38.004.835 »	37.035.000 »	Immeubles et Mobilier.....	75.039.835 »
32.732.452.505 »	16.345.213.965 »		Fr. 49.077.666.470 »

### PASSIF

	SIÈGE ET SUCCURSALE DE MARSEILLE	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER
Comptes de Chèques .....	Fr. 5.911.086.375 »	2.225.109.894 »
Comptes-Courants .....	16.972.278.468 »	12.737.303.870 »
Banques et Correspondants .....	9.722.265.973 »	7.582.588.442 »
Comptes exigibles après encaissement... »	586.823.043 »	398.711.859 »
Créditeurs divers..... »	4.287.509.182 »	3.447.286.958 »
Acceptations à payer .....	2.469.254.866 »	2.083.627.078 »
Dividendes restant à payer..... »	14.705.128 »	14.264.486 »
Bons et Comptes à échéance fixe .....	3.109.765.487 »	999.566.478 »
Comptes d'Ordre et divers .....	1.451.774.352 »	1.208.314.237 »
Réserves..... »	1.429.673.868 »	1.259.838.481 »
Capital..... »	2.755.800.000 »	2.755.800.000 »
Report à nouveau..... »	20.357.098 »	20.357.098 »
Profits et Pertes, Exercice 1949..... »	346.372.630 »	212.708.948 »
	Fr. 49.077.666.470 »	34.945.477.829 »
		14.132.188.641 »

### HORS BILAN

Engagements par cautions et avals..... Fr.	25.271.980.667 »	24.622.571.994 »	649.408.673 »
Effets escomptés circulant sous notre endos..... »	8.242.815.680 »	7.897.196.000 »	345.619.680 »
Ouvertures de crédits confirmés .....	7.264.654.246 »	5.434.535.476 »	1.830.118.770 »

## COMPTE DE PROFITS ET PERTES (EXERCICE 1949)

DÉBIT

CREDIT

	I				
Impôts et Contributions .....		Fr.	358.652.921, »	Émissions, Placements et Portefeuille-Titres .....	Fr. 579.137.565, »
	II			Escompte, Intérêts, Commissions et Divers .....	1.228.442.990, »
Dépenses de Personnel .....			948.965.312, »		
	III			Bénéfice net des Succursales à l'Étranger .....	133.663.682, »
Retraites .....			61.622.916, »		
	IV				
Frais de bureau, dépenses d'entretien de mobilier et de matériel, amortissement des immeubles .....			162.053.830, »		
	V				
Frais de Voyage, Déplacements, Publicité, Assurances, Timbres et Ports, Télégrammes, etc .....			63.326.628, »		
	VI				
<b>Décision de l'Assemblée Générale du 27 Janvier 1872</b>					
Allocation annuelle au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence.			100.000 »		
<b>Décision de l'Assemblée Générale du 29 Mai 1947</b>					
Indemnité allouée à MM. les Commissaires .....			150.000 »		
			1.594.871.607, »		
Solde formant le bénéfice net mentionné au Bilan général .....			346.372.630, »		
		Fr.	1.941.244.237, »	Fr.	1.941.244.237, »

RÉPARTITION conformément à l'article 40 des Statuts

<b>Bénéfice net de l'exercice 1949</b> .....	Fr.	346.372.630
5 % à la Réserve légale.....	Fr.	17.318.631
Intérêt statutaire de 5 % soit :		
Fr. 30 par action ancienne,	Fr.	114.825.000
Fr. 15 par action nouvelle.....	Fr.	132.143.631
laissant un solde disponible de.....	Fr.	214.228.999
A répartir comme suit :		
<b>au Conseil d'Administration :</b>		
10 % sur Fr. 214.228.999 .....	soit Fr.	21.422.899
<b>aux Actionnaires :</b>		
Dividende complémentaire de :		
Fr. 50 par action ancienne,		
Fr. 25 par action nouvelle.....	Fr.	191.375.000
<b>Soit au total :</b>	Fr.	212.797.899
<b>Fr. 80 par action ancienne,</b>		
<b>Fr. 40 par action nouvelle.</b>		
Solde à reporter.....	Fr.	1.431.100
faisant avec le Report des Exercices antérieurs de.....	Fr.	20.357.098
un Report à nouveau total de.....	Fr.	21.788.198

## RÉSOLUTIONS

VOTÉES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du 24 Avril 1950

### Première Résolution

L'Assemblée Générale,

Après avoir entendu les Rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires, approuve les Comptes de l'Exercice 1949 tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration.

Elle fixe le montant du dividende pour cet Exercice à :

Fr. 80 par action ancienne de Fr. 600 nominal, soit

Fr. 400 par action de Fr. 3.000 nominal provenant du regroupement de 5 actions anciennes ;

et à Fr. 40 par action nouvelle de Fr. 600 nominal, soit

Fr. 200 par action de Fr. 3.000 nominal provenant du regroupement de 5 actions nouvelles.

Le dividende sera payable à partir du 2 Mai prochain, sous déduction des impôts.

### Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale

réélit M. Émile OUDOT, Administrateur.

### Troisième Résolution

L'Assemblée Générale

Nomme MM. Pierre BEUGIN, Georges PANNETIER, Carlos MULQUIN, Commissaires pour les Exercices 1951, 1952 et 1953, dans les conditions et avec les attributions déterminées par la Loi avec

faculté pour chacun d'eux d'accomplir seul sa mission en cas d'empêchement de ses collègues pour une cause quelconque ;

Et fixe à Fr. 75.000 l'indemnité annuelle de chacun des Commissaires.

#### Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale,

Après avoir entendu le Rapport spécial des Commissaires sur les opérations visées à l'article 40 de la Loi du 24 Juillet 1867, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'est intervenue au cours de l'Exercice 1949.

## SUCCURSALES

DE LA

## BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

### SUCCURSALE DE MARSEILLE

37, COURS PIERRE-PUGET, MARSEILLE

Directeur ..... M. J. RENARD.  
Sous-Directeur ..... M. G. BILLOD.  
Fondés de Pouvoirs ... MM. L. CASSAN, R. TARDEIL, R. PARRA.

### SUCCURSALE D'AMSTERDAM

539, HEERENGRACHT, AMSTERDAM

Comité Consultatif .... MM. M. PAUL VOÛTE JR, P. E. TEGELBERG, BARON C. J. COLLOT  
D'ESCURY.  
Direction ..... DIRECTEUR : M. D. A. HARMENS.  
DIRECTEUR-ADJOINT : M. A. DEKNATEL.  
FONDÉS DE POUVOIRS : MM. H. A. EISMA, P. MULDER,  
W. J. LENSING.

### SUCCURSALE DE BRUXELLES

31, RUE DES COLONIES, BRUXELLES

Comité Consultatif .... MM. H. URBAN, *Président*, J. MOISE, *Vice-Président*,  
A. CALLENS, JULES JADOT, H. DE TRAUX DE WARDIN.  
Direction ..... DIRECTEURS : MM. J. LEPÈRE, M. NAESSENS.  
DIRECTEURS-ADJOINTS : MM. J. BLANCQUAERT, R. COLLIGNON.  
SOUS-DIRECTEURS : MM. J. BEAUJEAN, G. FERRAND,  
L. VAN DE SOMPELE.  
FONDÉS DE POUVOIRS : MM. ALBERT BILQUIN, J. CARELS,  
M. VERHOEVEN, A. FUNCK, L. THIBAUX, R. STASSART,  
L. FRANKEN.

### SUCCURSALE DE GENÈVE

6, RUE DE HOLLANDE, GENÈVE

Comité Consultatif .... MM. E. VIDOUDEZ, *Président*, V. GAUTIER, A. LOMBARD.  
Direction ..... DIRECTEUR : M. E. DE RHAM.  
DIRECTEUR-ADJOINT : M. H. FLAMAND.  
SOUS-DIRECTEUR : M. A. D'ARBIGNY.  
FONDÉS DE POUVOIRS : MM. M. BIRRAUX, G. CHALIER.

